



Règlement d'adhésion et des cotisations

Conditions générales

Ce règlement s'applique à tous les joueurs du LHC Academy (LHCA).

Le joueur devient membre de la LHCA après confirmation de la réception du formulaire d'inscription complété en bonne et due forme. Les places dans la LHCA sont limitées par les ressources à disposition (personnel, capacité des infrastructures). Par conséquent, la LHCA peut refuser une inscription à la suite d'une évaluation du niveau du joueur.

En complétant le formulaire d'inscription, le joueur (ou son représentant légal) est réputé avoir accepté le présent Règlement ainsi que la charte du club décrivant les valeurs éthiques et les principes de fairplay et de respect appartenant à ce dernier.

En complétant le formulaire d'inscription, le joueur (ou son représentant légal) consent à être photographié lors des activités du club, ainsi qu'à l'utilisation par le club des photographies prises lors de ses activités à des fins publicitaires, notamment sur son site internet et ses réseaux sociaux.

L'assurance en cas d'accident est à la responsabilité du joueur (ou de son représentant légal). La LHCA décline toute responsabilité en cas d'accident, de maladie ou de dommage à la propriété d'un(e) participant(e).

Sauf démission donnée par écrit (ou par email à lhcacademy@lausannehc.ch) avant le 1^{er} mai pour la fin de la saison, l'adhésion au club se renouvelle de manière tacite pour la saison suivante, selon la catégorie de jeux convenue par les entraîneurs. En cas de démission tardive, la cotisation prévue demeurera pleinement due au club, le blocage de la licence demeurant réservé.

Le joueur (ou son représentant légal) s'engage à tenir à jour les données personnelles des représentants légaux dans le système de référence du club (app.myice.hockey). Ces données personnelles incluent l'adresse principale pour la facturation, ainsi que le numéro de téléphone et l'adresse email de contact.

Cotisations

Le paiement des cotisations dans les délais (30 jours après facturation) est obligatoire. Les factures sont envoyées par le club au début de la saison de glace.

L'objectif des cotisations est de contribuer aux coûts opérationnels de la LHCA. Les tarifs des cotisations des joueurs sont définis en fonction des prestations fournies par le club par rapport à la catégorie d'âge et au niveau de jeu (voir tableau des cotisations ci-après).

En cas d'inscription après le 1^{er} décembre, les cotisations annuelles pour la saison sont réduites de 50%.

En cas de départ en cours de saison, et indépendamment des motifs de celui-ci, la cotisation annuelle reste intégralement due.

Les cotisations restent également dues dans leur totalité en cas d'absence prolongée du joueur, et ce, jusqu'à concurrence de 3 mois d'absence. Toutefois, une restitution partielle peut être demandée au club après le 3^{ème} mois d'absence en cas de problème de santé confirmé par une attestation médicale.

Le club peut, via sa Fondation, offrir un soutien sportif, financier et moral des enfants en situation de handicap, de précarité sociale ou de maladie. Les demandes pour ces types d'aide doivent être envoyées au General Manager du club, accompagnées d'une brève description de la situation de l'enfant pour lequel la demande est faite.

Annexe :

Tableau des cotisations applicable dès la saison 2023/24

Niveau	Animation			Ambition			Elite			
	Ecole de hockey	U11.2	U13/15	U9	U11.1	U13 Top	U13 Elite	U15 Elite	U17 Elite	U20 Elite
Entraînements de glace par semaine (moyenne)	1	1-2	1-2	1-2	2-3	2-3	3	3	4	3
Minimum d'entraînements de glace par saison d'hiver (août-mars)	25	40	40	60	70	70	80	80	110	110
Minimum d'entraînements physiques par saison d'hiver (août-mars)	-	-	-	30	40	40	60	60	80	80
Minimum d'entraînements de glace par semaine d'été (mai-juin)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Minimum d'entraînements physiques par semaine en été (mai-juin)	-	-	-	15	25	25	30	30	40	40
Joueurs sur la glace par entraînement (objectif)	90	45	30	45	30	30	25	25	25	25
Entraînements hors glace	-	-	-	-	-	-	3	3	4	4
Coaching	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Bénévoles	Bénévoles	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Professionnel	Professionnel	Professionnel	Professionnel
Championnat	1-2 tournois informels	8-16 tournois	16-20 tournois/matches	8-16 tournois	8-16 tournois	15-20 matches	20-25 matches	30-35 matches	40-50 matches	40-50 matches
Abonnement pour le patinage public	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	no	no
Accès aux matchs LHC*	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Tarif pour le program d'été	100	100	100	150	220	220	320	320	selon contrat	selon contrat
Cotisations annuelles program d'hiver	200	650	650	800	950	950	1 250	1 250	selon contrat	selon contrat
Contribution aux initiatives de recolte de fonds*									500	500
Côt total du programme d'équipe	300	750	750	950	1 170	1 170	1 570	1 570	500	500

* Droit à une place débout pendant la saison régulière (sous réserve de disponibilité)

** Contribution minimale lors des initiatives ou événements de recolte de fonds

Autres conditions :

20% de rabais sont accordés pour les 2^{ème} et 3^{ème} enfants inscrits de la même famille dans les catégories U9 et plus âgés.